

17e Session de l'Assemblée générale de l'UICN San José, Costa Rica, 1er au 10 février 1988

17.45 CREATION D'UN RESEAU INTERNATIONAL DE BANQUES DE GERMOPLASME VEGETAL

CONSIDERANT que les banques de germoplasme végétal sont un outil efficace pour la conservation ex situ de la diversité génétique du patrimoine végétal mondial ;

AYANT PRESENT A L'ESPRIT que la propagation in vitro d'espèces végétales menacées ou localement éteintes permet d'obtenir des plantes pouvant être réintroduites dans leur biotope naturel;

RAPPELANT que L'UICN assure le fonctionnement d'un Secrétariat des jardins botaniques pour la conservation ;

RAPPELANT les recommandations de la conférence internationale tenue à Cordoue, Espagne (mai 1987) sur les techniques de conservation des espèces de plantes menacées dans les jardins botaniques de la région méditerranéenne ;

CONSIDERANT la coordination et la coopération internationales nécessaires à la conservation du patrimoine végétal mondial ;

L'Assemblée générale de L'UICN, réunie du 1er au 10 février à San José, Costa Rica, pour sa 17e Session:

1. DEMANDE INSTAMMENT que tout soit mis en œuvre pour garantir des ressources permettant la création d'un réseau international de banques de germoplasme végétal coordonné par le Secrétariat des jardins botaniques pour la conservation (UICN).
2. RECOMMANDE que ces banques de germoplasme végétal soient situées dans des pays de la région d'origine et que le pays d'origine soit impliqué dans la distribution de matériel de reproduction et de clonage.